

TRANSMIS LE 18/10/2022
REÇU LE 18/10/2022
AFFICHÉ LE 19/10/2022
NOTIFIÉ LE 19/10/2022
PUBLIÉ LE 19/10/2022
EXÉCUTOIRE LE 19/10/2022

2022/...



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FRANCONVILLE-LA-GARENNE - 95130 -

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUILLET 2022

DÉLIBÉRATION N°13

OBJET : PROCÉDURE N°21BA102 - MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA RÉHABILITATION ET L'EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE RENÉ WATRELOT - ATTRIBUTION DU MARCHÉ ET AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LE MARCHÉ.

Le nombre de Conseillers municipaux étant de 39,
L'an deux mil vingt-deux, le cinq du mois de juillet à 20 heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par Xavier MELKI, Maire, s'est rassemblé en salle du Conseil Municipal en Mairie sous la Présidence de Xavier MELKI, Maire.

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

M. le Maire : Xavier MELKI.

Mesdames et Messieurs les Adjointes (*) : Marie-Christine CAVECCHI, Alain VERBRUGGHE, Claire LE BERRE, Sabrina FORTUNATO, Dominique ASARO, Nadine SENSE, Frédéric LÉPRON, Étienne LE BÉCHEC.

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipales (*) : Laurie DODIN, Franck GAILLARD, Bruno DE CARLI, Françoise GONZALEZ, Sophie FERREIRA, Hervé GALICHET, Maryem EL AMRANI, Mohamed BANNOU, Michelle SCHIDERER, Jacques DUCROCQ, Rachel SABATIER-GIRAULT, Marion WERNER, Alain MAKOUNDIA.

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE :

Madame la Conseillère Municipale et Monsieur le Conseiller Municipal (*) : Marc SCHWEITZER, Pasionaria ENEDAGUILA.

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! :

Monsieur le Conseiller Municipal (*) : Vincent MULOT.

Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE :

Madame la Conseillère Municipale et Monsieur le Conseiller Municipal (*) : Florent BATIER, Océane USTASE.

ABSENTS (donnent pouvoir à) :

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

Xavier DUBOURG : Marie-Christine CAVECCHI

Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO : Frédéric LÉPRON

Patrick BOULLÉ : Dominique ASARO

Ginette FIFI-LOYALE : Claire LE BERRE

Thierry BILLARAND : Alain VERBRUGGHE

Henri FERNANDEZ : Xavier MELKI

Stéphane VERNÉREY : Nadine SENSE

Roland CHANUDET : Étienne LE BÉCHEC

Valentin BARTECKI : Mohamed BANNOU

Florence DECOURTY : Laurie DODIN

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE :

Yohan KAJDAN : Marc SCHWEITZER

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! :

Françoise MENDY-LASCOT : Vincent MULOT

Secrétaire de séance :

Sabrina FORTUNATO

Le Conseil Municipal, convoqué le 29 juin 2022, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil.

Le quorum étant réuni, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer, les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire choisie au sein du Conseil Municipal : Sabrina FORTUNATO a reçu la majorité des suffrages et a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire et elle les a acceptées.

(*) Par ordre du tableau et par groupe



CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUILLET 2022 DÉLIBÉRATION N°13

OBJET : PROCÉDURE N°21BA102 - MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA RÉHABILITATION ET L'EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE RENÉ WATRELOT - ATTRIBUTION DU MARCHÉ ET AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LE MARCHÉ.

Le Conseil municipal

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2121-12 et L. 2121-13,

VU le Code de la commande publique et notamment ses articles L. 2172-1 et R. 2162-15 et suivants,

VU la délibération n°24 du 16 décembre 2022 autorisant Monsieur le Maire à prendre toute décision concernant la préparation et la passation de la consultation relative à la mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation et l'extension du groupe scolaire René Watrelot,

CONSIDÉRANT la délibération du 16 décembre 2021 autorisant le lancement d'une procédure de concours restreint de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation et l'extension du groupe scolaire René Watrelot,

CONSIDÉRANT l'avis de concours publié au JOUE et le BOAMP le 7 janvier 2022, ainsi que sur le profil acheteur de la Ville en vue d'obtenir des candidatures pour le projet de réhabilitation et l'extension du groupe scolaire René Watrelot,

CONSIDÉRANT l'avis du jury de concours du 7 mars 2022 portant sélection des candidats admis à présenter un projet, pour lequel M. le Maire a suivi l'avis du jury,

CONSIDÉRANT les projets transmis par les trois candidats admis à présenter un projet de type APS,

CONSIDÉRANT l'avis et le classement du jury intervenu le 7 juin 2022, le pouvoir adjudicateur a désigné comme lauréat le groupement d'entreprises dont le mandataire est le Cabinet Dominique Coulon et Associés (sise 13 rue de la Tour des Pêcheurs – 67000 STRASBOURG), groupé avec BATISERF SOLARES BAUEN, ES SERVICES ENERGETIQUES, EURO SOUND PROJECT, E3 ECONOMIE,

CONSIDÉRANT la procédure avec négociation engagée avec le groupement désigné lauréat, en vue de conclure un marché de maîtrise d'œuvre,

CONSIDÉRANT le résultat de la procédure avec négociée organisée entre le lauréat et le pouvoir adjudicateur par la remise d'une offre finale le 27 juin 2022,

CONSIDÉRANT le marché de maîtrise d'œuvre soumis à l'approbation du Conseil municipal,



- Enveloppe prévisionnelle des travaux : 5 685 660 € HT
- Forfait provisoire de rémunération pour la mission de base :
 - o Taux d'honoraires : 9,76 %
 - o Coefficient de complexité : 1,25 %
 - o Montant global estimatif de la mission de base : 693 650,52 € HT
- Forfait provisoire de rémunération pour les missions complémentaires suivantes :
 - o DIAGNOSTIC : 39 200 € HT
 - o SSI : 13 000 € HT
 - o MOBILIER : 10 000 € HT
- Forfait provisoire pour les missions complémentaires proposées par la Moe :
 - o EXE 1 : 76 756,41 € HT
 - o Synthèse : 47 000 € HT

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'attribuer et d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation et l'extension du groupe scolaire René Watrelot,

APRÈS l'avis de de la Commission Finances/Administration Générale/Santé/Intercommunalité en date du 27 juin 2022,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants, le CONSEIL MUNICIPAL :

Article 1 : **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation et l'extension du groupe scolaire René Watrelot, (21BA102) avec le groupement dont le mandataire est l'entreprise Dominique Coulon et Associés (sise 13 rue de la Tour des Pêcheurs – 67000 STRASBOURG) pour un forfait provisoire de rémunération de 693 650,52€ HT représentant un taux d'honoraires de 9,76 % et un coefficient de complexité de 1,25 % pour la mission de base ; et pour les missions complémentaires suivantes DIAGNOSTIC (39 200 € HT), SSI (13 000 € HT), MOBILIER (10 000 € HT), EXE 1 (76 756,41 € HT) et SYNTHESE (47 000 € HT).

Article 2 : le marché est conclu à compter de sa date de notification et jusqu'au parfait achèvement des travaux de réhabilitation et d'extension du groupe scolaire René Watrelot.

Article 3 : **DIT** que les dépenses en résultant seront imputées sur le budget Ville .

Article 4 : **PRÉCISE** qu'en application des dispositions des articles R. 421-1 à R. 421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la mesure de publicité de cette délibération.

Article 5 : **PRÉCISE** que le Maire et/ou le Comptable Public, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME
Xavier MELKI
Maire de Franconville
Conseiller Régional d'Ile-De-France



A l'unanimité des votants

Pour : 39 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Caractère Exécutoire
Par délégation de Monsieur
L'Adjoint au Maire

*Jeanne Dominique
Adjoint
le 19 juillet 2022*



Acte à classer


DEL05072022Q13

1 En préparation 2 En attente retour
Préfecture 3 > AR reçu < 4 Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2022-07-18T16-40-11.00 (MI238826566)

Identifiant unique de l'acte :

095-219502523-20220705-DEL05072022Q13-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : PROCÉDURE N.21BA102 - MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE
POUR LA RÉHABILITATION ET L'EXTENSION DU COLLEGE S. SO. AIRE
RENÉ WATRELOT - ATTRIBUTION DU MARCHÉ ET AUTONOMISATION
DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LE MARCHÉ


Date de décision : 05/07/2022

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.6. Actes relatifs à la maîtrise d'oeuvre

Acte : 13 - CP - 21BA102 Watrelot.PDF Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : DGS

Classer

Annuler

Préparé

Date 18/07/22 à 16:40

Par SADEQ Fatiha

Transmis

Date 18/07/22 à 16:40

Par SADEQ Fatiha

Accusé de réception

Date 18/07/22 à 16:45